

Fiche descriptive de module

Stage en entreprise

SI200

Orientation(s) / année	SIG/ 2	Numéro de version: 6.1
		Date entrée en vigueur : 01.08.2019 <i>Annule et remplace la version précédente</i>

Nbre périodes **480**

Prérequis	Les prérequis sont fixés par le plan modulaire de la filière de formation.
Formes d'enseignement du module	Travail individuel pratique en entreprise.
Processus PEC associés	Voir document « Tableau croisé Modules – Processus de travail – PEC Informatique de gestion »
Objectifs de compétences spécifiques du module	<p>A l'issue de ce module, l'étudiant-e sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser et gérer de manière autonome un(des) projet(s) simple(s) dans le domaine de la mécanique générale dans un champ professionnel réel, • Développer le sens des responsabilités et l'autonomie, • Se familiariser avec le milieu professionnel, • Concrétiser par la pratique la théorie acquise en école, • Améliorer sa capacité à communiquer, • Connaître et respecter les règlements de sécurité au travail de l'entreprise, • Découvrir et décrire le fonctionnement d'une entreprise et de ses produits. <p>Voir aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consignes pour l'entreprise ○ Consignes pour le stagiaire ○ Consignes pour l'enseignant
Modalité d'évaluation du module	<ul style="list-style-type: none"> • Observations en cours de stage • Réalisation de travaux en entreprise • Rédaction d'un rapport de stage • Présentation orale <p>Voir aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consignes pour l'évaluation ○ Grilles d'évaluations
Conditions de réussite du module	<p>Toutes les conditions suivantes doivent être remplies, les notes sont calculées au demi-point et les moyennes au dixième de point :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La note de module, composée à 50 % par la moyenne arithmétique des notes en cours de stage, à 30 % par la note du rapport de stage et à 20% par la présentation orale, doit être égale ou supérieure à 4,0. <p style="text-align: right;"><i>Les cas particuliers sont traités par la direction</i></p>
Remarques	-